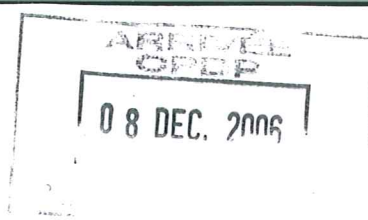


Département de la Creuse
Arrondissement d'Aubusson



**COMMUNE DE SAINT MARTIAL LE MONT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 11 Novembre 2006

L'an deux mil six, le onze Novembre à neuf heures trente, le Conseil Municipal de Saint Martial le Mont s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du 03 Novembre 2006 et sous la présidence de M. Jean DEPATUREAUX, Maire.

Etaient présents : Mmes LAFONT – SOUTON – MM. DEPATUREAUX – CHIVIALE – OLIVIER – BRIQUET – FAYADAS – LEGENDARME – SANGRELET

Etait absente : Mme BLONDOR

Melle SOUTON a été élue secrétaire de séance

OBJET : Desserte ferroviaire du département de la Creuse

Au moment où se déroule le débat public sur le projet de ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges, les élus souhaitent rappeler leur position et réaffirmer les nécessaires aménagements ferroviaires dont le département de la Creuse a besoin pour assurer son développement.

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

La modernisation de la ligne historique La Souterraine-Châteauroux-Vierzon-Paris avec pour Objectif de placer La Souterraine à 2 H de Paris

L'aménagement de la ligne Guéret-Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification

Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal-Auzances-Evaux-Chambon-Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Pour copie conforme.

ST MARTIAL LE MONT, le 15 Novembre 2006



Le Maire,

Depatureaux